

# **RAPPORT**

**ACCOMPAGNANT LE BUDGET**

**DE L'EXERCICE 2002**

**EN APPLICATION DE L'ARTICLE 96**

**DE LA LOI COMMUNALE**

*Préalablement au vote du budget 2002, le Collège doit présenter au conseil communal, un rapport accompagnant le budget de l'exercice 2002, en application de l'article 96 de la loi communale*

## I . SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES COMMUNALES

### 1. POPULATION

- - habitants au 31 décembre 2000 : **4.980**
- - habitants au 31 décembre 2001 : **5.023**
- 

#### Inscriptions et radiations

- - **356** personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2001
- - **327** personnes ont été rayées de la population, par suite de départ

### 2. ETAT CIVIL

- - naissances : **66** dont **37** garçons et **29** filles
- - décès : **53** dont **32** du sexe masculin et **21** du sexe féminin
- - divorces : **13**
- - mariages : **20**

### 3. URBANISME

- - **2** permis de lotir
- - **44** permis de bâtir
- - **1** permis d'exploitation de classe I
- - **8** permis d'exploitation de classe II
- - **122** demandes de renseignements urbanistiques par notaires
- - **11** certificats d'urbanisme n° 1
- - **0** certificat d'urbanisme n° 2
- - **1** projet de schéma de structure et règlement communal en cours
- - **2** projets de P.C.A. en cours

### 4. ENSEIGNEMENT

- - les listes d'inscription pour l'année scolaire 2001-2002 comprennent : **166** élèves inscrits au 01/10/2000, dans les écoles communales

### 5. LISTES ELECTORALES

- - la dernière liste électorale clôturée au 01/08/2000 comprend **3.528** électeurs

6. COLLEGE ECHEVINAL

- - le Collège échevinal s'est réuni **41** fois en 2001

7. CONSEIL COMMUNAL

- - le Conseil communal s'est réuni **10** fois en 2001

## II. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

Le budget de l'exercice 2002 et arrêté par le Collège échevinal en séance du 27 mars 2002, se présente comme suit :

### A. EXERCICE PROPRE

	ORDINAIRE	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
	Exercice 2002	Exercice 2001 après modification budgétaire	Exercice 2002	Exercice 2001 après modification budgétaire
Recettes	4.540.909,31	4.355.424,20	4.719.037,00	2.137.650,00
Dépenses	4.565.057,01	4.365.109,13	4.715.337,00	2.074.110,49
Résultat BONI MALI	- 24.147,70	- 9.684,93	+ 3.700,00	+ 63.539,45

### B. EXERCICE GLOBAL

	ORDINAIRE	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
	Exercice 2002	Exercice 2001 après modification budgétaire	Exercice 2002	Exercice 2001 après modification budgétaire
Recettes	4.796.378,28	4.656.783,48	4.974.308,00	3.052.890,24
Dépenses	4.695.573,25	4.421.304,76	5.869.882,16	3.234.017,75
Résultat BONI MALI	+ 100.805,03	+ 235.478,70	- 895.574,16	- 181.127,51

### **III. COMMENTAIRES PAR PRINCIPALES FONCTIONS**

#### **1.) Informations sur le corps du budget**

- *La circulaire du Ministre Michel du 19/07/2001 apporte tous renseignements quant au mode de calcul ou origine de certains crédits de recettes (Fonds des communes, impôts et taxes, ...)*
- *Attention : dans la colonne « créd. bud. 2001 », le montant indiqué est le crédit après dernière modification budgétaire.*
- *Dépenses extraordinaires : ne sont repris que les investissements qui seront réalisés en 2002 ou qui ont fait (ou feront) l'objet d'une promesse ferme de subside sur adjudications en 2002.*

#### **2.) Exercices antérieurs :**

(p. 9 et ...)

- Recettes ordinaires : BONI présumé de 2001 : 255.468,97 €.
- Dépenses ordinaires : dépenses engagées avant le 31/12/2001, mais pour lesquelles les factures sont arrivées après le 01/01/2002 (soldes assur., électric., tél., ...)  
Montant total : 68.116,24 €.
- Dépenses extraordinaires : dépenses concernant des millésimes antérieurs pour lesquelles le crédit initial était insuffisant.  
Montant total : 1.154.545,16 €. (y compris MALI présumé de 2001).
- Recettes extraordinaires : emprunts à prévoir concernant des millésimes antérieurs pour couvrir des dépenses pour lesquelles le crédit était insuffisant ou inexistant.  
Montant total : 192.871,00 €.



## **5. Fonction 069 : Recettes et dépenses non imputées aux fonctions**

### Ordinaire :

D.O. :	62.400
R.O. :	0
	<hr/>
	- 62.400

- 060/95701 : ce crédit de 62.400 € représente la valeur de 200 cent. add. au P.R.I. qui sont versés en réserve extraordinaire en vue des dépenses d'égouttage

### Extraordinaire :

- 060/97751 : recette du prélèvement de l'ordinaire pour fonds de réserve extraordinaire (égouttage)

## **6. Fonction 123 : Administration générale**

### Ordinaire :

D.O. :	871.722,00
R.O. :	19.479,39
	<hr/>
	- 852.242 ,61

- Frais de personnel :
  - a) engagement de 1 temps plein ½ (tâches administration police, travaux extraordinaires, étrangers)
  - b) augmentation de 2 % (circulaire) et évolution de carrières
- Frais de fonctionnement : en baisse de 13.000,00 € !

### Extraordinaire :

- Aménagement bâtiment CPAS : 60 % subside (PTR)  
40 % emprunt

## **7. Fonction 129 : Patrimoine privé**

### Ordinaire :

D.O. :	125.651,65
R.O. :	36.719,00
	<hr/>
	- 88.932,65

- 124/161/03 : + loc. du magasin « A la Ferme ».



Extraordinaire :

- Aménagement Ferme Lambeaux : 75 % subside  
25 % emprunt
  
- Achats terrains et bâtiments :
  - Gaspar Melreux : 242.000,00 (PCA Melreux)
  - Ferme Lamboray : 148.000,00 (logements sociaux)
  - Zone artisanale Bourdon : 200.000,00
  - Terrains F.E. Hampteau : 86.800,00 (terrains à bâtir)
    - par emprunts pour 590.000,00
    - par re-vente terrains pour 86.800,00

**8. Fonction 139 : Services généraux**

Ordinaire :

D.O. : 3.838

R.O. : 2.281

-----  
- 1.557

**9. Fonction 369 : Pompiers**

Ordinaire :

D.O. : 128.541

R.O. : 0

-----  
- 128.541

- 351/43501 : légère diminution de l'intervention service incendie

**10. Fonction 399 : Police**

Ordinaire :

D.O. : 223.155

R.O. : 11.530

-----  
- 211.625

- 330/43501 : dotation zone Police : 204.144
- les autres crédits en dépenses sont compensés en recettes par facturation à la ZIP (mesures transitoires)

## **11. Fonction 499 : Communication – voirie**

### Ordinaire :

D.O. : 783.718,68

R.O. : 63.826,92

---

- 719.891,76

- 421/14002 : Achat fournitures : diminution car un gros entretien extraordinaire de la voirie est prévu

### Extraordinaire :

- *Aménagement place devant l'église de Hampteau* (petit projet par procédure négociée) : par emprunt
- *Route de l'Ansenne* : 60 % subside (PTR)  
40 % emprunt, mais taxe de remboursement par la carrière pour 20 % du total des travaux
- *Aménagements cyclables (Hotton – Rendeux)* : 75 % subside  
25 % emprunt
- *Trottoirs Melreux* : (PCDR) 80 % subside  
20 % emprunt
- *Passerelle rue Simon* : (Leader I) 80 % subside  
20 % emprunt
- *Travaux extraordinaires voirie* : par emprunt
- *Aménagement ruisseau Seurs Prés* : 60 % subside  
40 % emprunt
- *Achat trémie* : par emprunt
- *Achat signalisation* : par emprunt

## **12. Fonction 599 : Commerce, industrie, tourisme**

### Ordinaire :

D.O. : 223.283,16

R.O. : 187.418,00

---

- 35.865,16

- personnel tourisme : ½ temps en moins
- transfert : 59199/43501 : avance Leader +, crédit couvert à 90 % en récupération recette

### Extraordinaire :

- *Aménagement vitrine faune et flore* : 80 % subside  
20 % emprunt
- *Mini-golf* : 80 % subside  
20 % emprunt

### **13. Fonction 699 : Agriculture, forêts**

#### Ordinaire :

D.O. : 228.443  
R.O. : 510.580

---

+ 282.137

- 640/16112 : produit ventes bois : prévisions de coupes supérieures : 431.000
- 640/12402 : devis forestiers plus importants, vu les bonnes prévisions de coupes :  
97.790
- 640/46501 : subside travaux forestiers : suivant les devis de reboisement :  
8.750

#### Extraordinaire :

- Remembrement Lot 1 : part communale par emprunt.
- Achat terrains forestiers (en Maffe) : par emprunt

### **14. Fonction 729 : Enseignement**

#### Ordinaire :

D.O. : 417.072  
R.O. : 303.050

---

- 114.022

- 722/44301 : Avantages sociaux aux écoles libres et C.F. : diminution, car le trajet d'excursion annuelle n'est plus pris en charge par la Commune, le bus communal étant à disposition pour des voyages raisonnables et didactiques. Les autres avantages sont maintenus.

#### Extraordinaire :

- L'école de Hampteau fera l'objet d'une promesse ferme de subside seulement en 2003, donc pas de crédit cet exercice

### **15. Fonction 767 : Bibliothèque**

#### Ordinaire :

D.O. : 32.128  
R.O. : 3.506

---

- 28.622

- Peu de changement cet exercice. A revoir après reconnaissance de la bibliothèque publique locale.

## **16. Fonction 789 : Education populaire et arts**

### Ordinaire :

D.O. : 329.279

R.O. : 95.090

---

- 234.189

- 76210/33202 : subside Centre culturel : 12.395, augmentation en vue de la reconnaissance par la C.F.

### Extraordinaire :

- Subside football Hotton : pour changement de chauffage. Par subside, car le bâtiment appartient au RFC Hotton et n'entre donc pas dans le patrimoine communal. Par emprunt.
- Achat jeux : pour réassortir les plaines de jeux existantes. Par emprunt.
- Infrastructure sportive de quartier : projet pilote car infrastructure couverte :  
85 % subside  
15 % emprunt

## **17. Fonction 799 : Cultes**

### Ordinaire :

D.O. : 113.342,88

R.O. : 10.291,00

---

- 103.051,88

### Extraordinaire

- Travaux église de Marenne : quelques travaux à effectuer vu les infiltrations d'eau dans le clocher. Par emprunt.

## **18. Fonction 839 : Assistance sociale**

### Ordinaire :

D.O. : 315.576

R.O. : 1.428

---

- 314.148

- Même intervention communale au CPAS : 311.362

## **19. Fonction 872 : Santé et Hygiène**

Ordinaire :

D.O. :	71.495
R.O. :	0
	<hr/>
	- 71.495

- 872/43501 : déficit de l'IFAC : 37.600 (aucun déficit n'a dû être assumé lors des 2 derniers exercices)

## **20. Fonction 874 : Eau**

Ordinaire :

D.O. :	87.595
R.O. :	85.681
	<hr/>
	- 1.914

- Le CA de l'AIEC a décidé de reprendre tous les emprunts en cours de chaque associé et de ne plus ristourner (17 bef/m<sup>3</sup>) aux communes. Les charges d'emprunts restent prévues en recettes comme en dépenses car officiellement, les emprunts n'ont pas encore été transférés. (en cours d'année).

## **21. Fonction 876 : Immondices**

Ordinaire :

D.O. :	390.664
R.O. :	111.760
	<hr/>
	- 278.904

- Cette partie de budget est plus que toute autre délicate à gérer, en fonction de l'application de la collecte séparée « sac + sac » à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2002. Le budget prévisionnel établi par l'éco-conseillère en collaboration avec IDELUX a été respecté, si ce n'est qu'une marge de sécurité de 10 % a été portée à l'art. 876/12406 pour éviter les surprises.

Extraordinaire :

- Achat de matériel : il s'agit de conteneurs et ilots de tris pour les besoins communaux. Par emprunt.

## **22. Fonction 877 : Egouts**

Ordinaire :

D.O. : 119.070

R.O. : 79.634

---

- 39.436

- L'égouttage de Hotton – centre n'étant prévu au Plan triennal qu'en 2003, aucune incidence sur les charges d'emprunts à contracter sur cet exercice.

## **23. Fonction 879 : cimetières**

Ordinaire :

D.O. : 30.868

R.O. : 7.437

---

- 23.431

- Statu quo

## **24. Fonction 939 : Logement – Urbanisme**

Ordinaire :

D.O. : 19.570,64

R.O. : 1.239,00

---

- 18.331,64

- 930/12202 : honoraires études : 3.500 : légère augmentation pour frais d'étude PCA.

## **IV. CONCLUSIONS**

### **BUDGET ORDINAIRE**

#### **1) Recettes**

Prestations : 18 % du budget (*pour 12 % en 2001*)

(= ventes de bois, recouvrement terrains de camping, récupération traitement complexe sportif, etc.)

- augmentation principale : ventes de bois et vente sacs poubelles.

Transferts : 79 % du budget (*pour 85 % en 2001*)

(= subv. traitements ACS, PCE, enseignants, remboursement Etat emprunts, impôts, taxes et dotations, etc.)

- diminutions principales : dotations, subvention traitement Leader et Police.

Dette : 3 % du budget (*pour 3 % en 2001*)

(= divers dividendes, remboursement emprunts par des tiers)

**SOIT augmentation des recettes = 185.500 €**

#### **2) Dépenses**

Personnel : 36 % du budget (*pour 43 % en 2001*)

- diminutions principales : dispar. dépenses de personnel Police.

Fonctionnement : 25 % du budget (*pour 22 % en 2001*)

- augmentations principales : travaux forestiers plus importants.

Transferts : 21 % du budget (*pour 15 % en 2001*)

- augmentations principales : crédit pour non-valeur et dotation zone de Police.

Dette : 18 % du budget (*pour 20 % en 2001*)

- diminution principale : moins d'emprunts à contracter.

**SOIT augmentation des dépenses = 200.000 €**

Le présent rapport sera présenté en séance publique  
du Conseil communal du 9 avril 2002,  
avant que le Conseil délibère sur le budget  
de l'exercice 2002.

Par le Collège,

Le Secrétaire,  
DACO J-P.

Le Bourgmestre,  
COURARD Ph.